

Bornes
de recharge

Locations
de vélo

Points de
réparation

Restauration



Les points-nœuds,
Comment ça marche ?

N° du carrefour où vous
vous trouvez.



Prochain point-nœud
si vous allez **tout droit**.

Prochain point-nœud
si vous allez **à gauche**.

LÉGENDE

- Point-nœud
- Point d'intérêt
- Gare
- Aire de pique-nique
- Point d'infos
- Bienvenue Vélo – Organisme touristique
- Bienvenue Vélo – Logement
- Bienvenue Vélo – Restaurant
- Location
- Réparateur
- Borne de recharge

© lardographiclu - Carte : OpenStreetMap
Photos : A. Villeval, WBT - Pierre Pauquay, Christel François, D. Closon, FTLB - P. Willems, Xavier Al Charif, Bibliothèque nationale de France - Joseph-Siffred Duplessis, WBT - Bruno D'Alimonte, L. Etienne, Jean-Pierre Houël - Bibliothèque nationale de France, Hilde Lenaerts

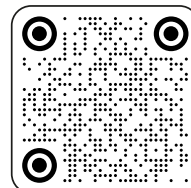
Comment utiliser **ce guide** ?

Avant de vous lancer à la découverte du patrimoine local, nous vous proposons de lire la contextualisation au verso qui vous plongera directement au cœur du sujet !

Vous aurez ensuite toutes les clés en main pour profiter au mieux de votre balade. Prenez le temps de vous arrêter près de chaque point d'intérêt pour découvrir les histoires qu'il a à vous livrer !



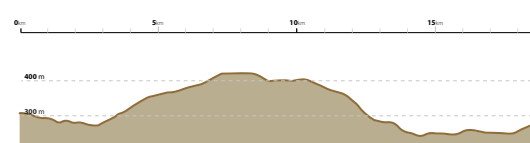
Retrouvez **votre**
GPX ainsi que
d'autres idées de
parcours



Circuit
HISTOIRE **4**

TRACES DE
LA RÉVOLUTION

20 km 250 m+ ± 1h20



Le Contexte

La Révolution française résumée

La Révolution française marque un renversement de l'ordre établi jusque-là, appelé aujourd'hui l'Ancien Régime, et qui reposait sur trois classes sociales aux privilèges inégaux : la noblesse, le clergé et le tiers état. Ces derniers représentent 98% de la population française et sont les seuls à être soumis à l'impôt.

Comment en arrive-t-on là ?

A l'aube de ces changements sociétaux majeurs, la France traverse une période difficile : une grave crise économique conjuguée à de mauvaises récoltes font grimper les prix, ce qui rend certains aliments de base, comme le pain, inaccessibles à une majorité de la population. Dans ce contexte, le Roi Louis XVI convoque les États généraux. Il s'agit d'une assemblée politique composée de représentants des trois classes sociales et qui est chargée de délibérer sur des sujets problématiques.

La prise de la Bastille et la Grande Peur



Face à l'échec des discussions, des membres issus du tiers état décident dès lors de créer une autre institution, l'Assemblée nationale, afin de rédiger une nouvelle Constitution pour la France. Dans ce climat de peur et de colère, le roi Louis XVI décide de masser des troupes militaires pour se protéger. Les Parisiens, se sentant menacés, décident d'attaquer un symbole du pouvoir royal, la prison de la Bastille, en massacrant le gouverneur et les soldats présents. L'onde de choc de la violence révolutionnaire va se propager aussi dans les campagnes ; les paysans massacrent des nobles et des membres du clergé. Ils incendient des châteaux. C'est la période de la Grande Peur.

La fin de la monarchie

De fil en aiguille, l'Assemblée vote l'abolition des privilèges. La nouvelle constitution mettra un point d'honneur au concept de propriété privée. Le Roi n'est plus souverain de droit divin et le pays se dirige donc vers l'instauration d'une monarchie constitutionnelle, bien qu'une frange plus extrême des révolutionnaires souhaite la disparition totale de la royauté. De nombreux membres de la noblesse tenteront de fuir le pays, dont le roi lui-même, qui sera reconnu et arrêté à Varennes. Il finira par être suspendu de ses fonctions et emprisonné. Les révolutionnaires les plus radicaux réclameront son exécution, qui aura lieu en 1793.



La fin de la période révolutionnaire

La République sera proclamée. Progressivement, la France va basculer dans une période appelée « La Terreur » (fin 1793 – 1794) durant laquelle règne un climat de paranoïa qui verra de nombreuses personnes guillotonnées car soupçonnées de ne pas soutenir le mouvement révolutionnaire. L'on considère généralement que la période d'instabilité de la Révolution française prend fin avec le coup d'Etat de Napoléon Bonaparte, en 1799, qui verra l'instauration de l'Empire.

Et chez nous ?

Comme vous le verrez, la Révolution française a imprégné la réalité du territoire du Pays de Bouillon en Ardenne. Si le circuit qui vous est proposé ici ne passe pas par la ville de Bouillon, nous vous invitons cependant à prolonger votre voyage en période de Révolution française en vous y rendant. En effet, c'est à Bouillon que Pierre Rousseau fit imprimer, dès 1760, son "Journal encyclopédique", un périodique scientifique. Ces ouvrages aidèrent à la propagation des idées des philosophes des Lumières, qui prônaient l'esprit critique, la liberté de pensée et qui remettaient en question les structures politiques et l'absolutisme royal. Notons également que, avant d'être définitivement rattaché à la République française, l'ancien duché de Bouillon fut brièvement proclamé « République bouillonnaise » en février 1794.



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre au Musée ducale, où est notamment abordée l'œuvre éditoriale de Pierre Rousseau.



LES POINTS D'INTÉRÊT

1 Le Prieuré de Conques

Qu'est-ce qu'un prieuré ? Il s'agit d'un monastère qui est mis sous l'autorité d'un prieur et qui dépend d'une abbaye.

Le premier édifice à Conques fut bâti en 648 ! C'est seulement en 1173 qu'il sera offert aux moines d'Orval et qu'il dépendra donc de cette abbaye. Pendant des siècles, l'histoire du prieuré fut calme et il continua à se développer en devenant une maison d'étude et de repos pour les moines. A la fin du 17^e siècle, le latin et la théologie étaient enseignés à Conques.

Cette vie sans heurts majeurs prit fin avec la Révolution française. En effet, tous les signes se rapportant à la noblesse et au clergé deviennent des cibles des révolutionnaires. En 1795, la communauté d'Orval vient se réfugier à Conques avant de devoir s'enfuir également un an plus tard. Après des décennies à l'abandon, le prieuré sera mis en vente comme bien national. Plusieurs familles s'y succéderont, de petits groupes monastiques reviendront même occuper les lieux. Dès 1963, l'ancien prieuré devient une hostellerie de luxe.



Arrivés au point-nœud 42, bifurquez d'abord vers le numéro 47 jusqu'à ce que vous aperceviez le point d'intérêt suivant

2 Le Moulin de Cugnon

Le moulin de Cugnon fut édifié aux alentours de 1695. Durant l'Ancien Régime, les personnes désireuses d'utiliser le moulin doivent payer une redevance : la banalité. Le moulin étant en réalité une propriété du seigneur du lieu, qui autorise la population à l'utiliser en échange d'un impôt. D'ailleurs, le moulin fera fonctionner une pêcherie à anguilles au 18^e siècle mais uniquement car il s'agit là d'un privilège accordé à l'époque par l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche.

La Révolution française va balayer l'Ancien Régime. Finies les banalités ; en 1805, le moulin est mis en vente. Il n'est plus propriété d'Etat et est, aujourd'hui encore, une propriété privée.



Revenez ensuite vers le point-nœud 42. Au Carrefour du point-nœud 41, laissez votre parcours pour un petit aller-retour de moins de 200 mètres vers le point d'intérêt suivant

3



3

Le Moulin de Linglay

Sur votre droite, le moulin de Linglay (parfois aussi orthographié Linglé ou Linglez). Nous ne nous intéresserons pas ici à l'architecture de la bâtisse en tant que telle. Regardez plutôt la pierre de schiste accrochée au mur le plus proche de la route.

Une inscription met en avant la mémoire de Dom Malachie Bertrand. Il était moine à Orval au moment de la Révolution française.

Suite à l'abolition de l'Ancien Régime, il fait partie de ces moines qui ont refusé de prêter le serment constitutionnel qui instaurait, notamment, une obligation de haine envers la royauté. Il a également tenté de sauver la bibliothèque du Prieuré de Conques des mains des révolutionnaires. Pour tous ces actes qui s'opposaient au nouveau régime mis en place, Dom Malachie Bertrand sera déporté au bagne à Cayenne, actuelle capitale de la Guyane française. Il y mourut peu de temps après, en 1798.

La Nouvelle Académie des Baudets posa la pierre afin de rappeler les 200 ans de sa naissance.